

Le port

Le Mans dispose d'un port fluvial, le premier à l'ouest de Paris, accessible en TGV en moins d'une heure depuis la capitale. Outre ses possibilités d'amarrage à deux pas du centre-ville et du quartier historique de la cité, il offre des prestations de locations.

Page modifiée le lundi 2 septembre 2024 • Données Ville du Mans

Atouts



© agence Waap ! - Cénovia

Point le plus en amont sur la Sarthe navigable, le port du Mans permet de **rejoindre l'océan Atlantique et la Manche**. Au départ du Mans, vous naviguez en eau libre – sans taxes journalières – sur la Sarthe puis sur la Maine, jusqu'à Angers.

En été, les écluses sont manuelles et manœuvrées par un personnel qualifié et disponible. Hors les bateaux promenades, il n'y a pas de professionnels sur cette partie, donc **pas de priorités aux écluses**.

En atteignant la Loire, vous entrez dans le domaine géré par les Voies navigables de France (VNF). Arrivé à Nantes, vous pouvez passer dans le domaine maritime ou remonter l'Erdre et rejoindre les canaux bretons.

Pour en savoir plus sur la navigation et la législation fluviales, vous pouvez [vous référer au site de la préfecture de la Sarthe](#) ou bien [consulter celui du département de la Sarthe](#).

Situation



© agence Waap ! - Cénovia

À deux pas de la cité Plantagenêt, en remontant à pied le long des quais, à quelques minutes du tramway et à **proximité du centre-ville** et de la gare, le port du Mans constitue un **point de départ idéal** pour découvrir la ville, ses quartiers historiques et ses commerces.

En suivant le courant, le chemin de halage vous emmènera, après une pause dans le parc de l'Île-aux-Planches et le passage de l'écluse des Planches, jusqu'à la confluence de l'Huisne. Là, vous attendent le parcours sportif de l'allée des Pêcheurs ou encore le grand parc du Gué-de-Maulny.

Services



© agence Waap ! - Cénovia

Toute l'année, le port accueille les plaisanciers venus découvrir Le Mans ou simplement faire une halte. La Ville du Mans a confié la gestion du port à Cénovia, qui vous accueille et vous oriente à votre arrivée.

Les bateaux de passage peuvent s'amarrer à la capitainerie, ou un peu plus en amont sur la rive gauche, au ponton des Tanneries, au pied de l'enceinte romaine.

Le port propose les services à quai et équipements suivants.

- Des pontons à accès contrôlé,
- des bornes d'eau potable,
- une station de traitement des eaux usées,
- des bornes électriques.

La durée d'amarrage des bateaux de passage est **limitée à 14 jours**. Les tarifs des escales sont les suivants. Ils s'entendent pour deux personnes, compter 2 € par personne supplémentaire par nuit.

Durée	Tarif
Première nuitée	6 €
Deuxième nuitée	12 €
Pour une semaine	64 €

La taxe de séjour et l'accès aux sanitaires sont compris dans ces prix.

Activités



Les bateaux disposent de cinq ou sept places.
© Ville du Mans

Un service de location de bateaux électriques basé à la capitainerie du port vous permet de naviguer sur la Sarthe.

Pour découvrir, **sous un autre angle**, les maisons du Moyen-Âge et de la Renaissance, l'église du Pré, la cathédrale Saint-Julien et l'enceinte romaine, vous pouvez louer un bateau électrique sans permis.

Horaires

Le service est disponible de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 les jours suivants.

- Les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés, en mai, juin et septembre,
- tous les jours, en juillet et août.

Tarifs

Les bateaux électriques, mais également des barques à rames et des kayaks à pédales sont loués à l'heure, **avec des tarifs dégressifs**. [Retrouvez-en le détail sur le site du port du Mans](#).

La location est ouverte à tous, sans qu'il soit nécessaire de détenir un permis bateau. Seule la **présence d'une personne majeure** est obligatoire.

Conditions

Il suffit de laisser une caution par chèque ou carte bancaire.

32

bateaux

C'est la capacité d'accueil du port du Mans, qui dispose de sept pontons d'amarrage.



Un amarrage à deux pas du centre-ville.
© agence Waap ! - Cénovia

Permis bateau



Mise à l'eau du bateau-école La Loubine.
© Ville du Mans

L'école de navigation Hisse et eaux dispense à la capitainerie une formation au permis bateau. D'une durée de 12 heures, elle prépare aux **titres de conduite rivière et mer**.

Cette formation est réservée aux plus de 16 ans. Elle comprend un module théorique et module pratique. Vous [trouvez des renseignements sur le site de Hisse et eaux](#).